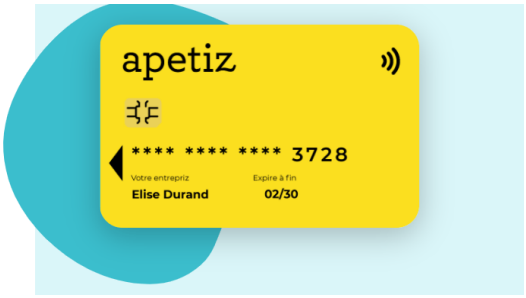
Nov.2020-CARTE APETIZ Solde fin 2020 !



Du fait des longs mois de confinement cette année, nombre de salarié.es se voient disposer d'un solde important sur leur carte restaurant Apetiz à la fin du millésime 2020.

Lors du CSE de décembre 2019, la commerciale d'Apetiz, interpellée par une de nos élues Solidaires Informatique sur la procédure en cas de solde important en fin d'année, s'est engagée en répondant que le solde ne serait pas perdu.



Un des arguments d'Apetiz et de la direction était même de dire que ce serait plus simple que les tickets papier puisque le **basculement sur le nouveau millésime serait automatique**…

Maintenant que la carte a été mise en oeuvre, la direction nous invoque en CSE une procédure nécessaire pour ce faire, sans la préciser…

Restez vigilant.es et tenez-nous au courant de vos situations de solde de carte. **Solidaires Informatique exige un transfert automatique de solde afin qu'aucun.e salarié.e ne soit lésé.e** (on pourrait presque parler d'être volé.e puisqu'une partie de ces sommes sont payées par les salarié.es par les retenues en paie de la part salariale de la carte Restaurant).